



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

POSTE DE LA MRC DE
DEUX-MONTAGNES DE
LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

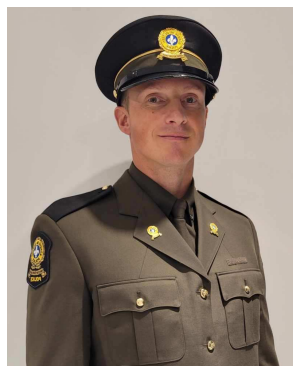
DU 1^{ER} AVRIL 2023
AU 31 MARS 2024



LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

APPQ	Association des policières et policiers du Québec
ASRP	Approche stratégique en résolution de problèmes
AVVR	Avis de vérification d'un véhicule routier
Bimestre	Période de deux mois consécutifs
BCSO	Bureau de coordination et de soutien opérationnel
CGA	Centre de gestion des appels
CRC	Centre de réponse aux citoyens
CSMRC	Centre de services MRC
CSP	Comité de sécurité publique
DG	Directeur général
DGA	Directeur général adjoint
ÉMIPIC	Équipe mixte d'intervention - Policiers et intervenants communautaires
MRC	Municipalité régionale de comté
NSPP	Normes et standards en police de proximité
OPS	Opération spéciale
PARL	Plan d'activité régional et local
PIMS / PIJ	Programme d'intervention en milieu scolaire / Policier intervenant jeunesse (projet pilote)
PLI-Élus	Plan de lutte contre l'intimidation des élus et des gestionnaires municipaux
RACJ	Régie des alcools, des courses et des jeux
SIGMA	Système informatisé de la gestion des mobiles et des appels
SRAO	Système de répartition des appels par ordinateur
TAQ	Tableau d'activités quotidiennes
TBG	Tableau de bord de gestion

MOT DU RESPONSABLE DE POSTE



C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel d'activités du poste de la MRC de Deux-Montagnes de la Sûreté du Québec pour l'année financière 2023-2024. Conformément à nos engagements ainsi qu'aux priorités déterminées par le CSP, le déploiement de nos actions se poursuit sur l'ensemble du territoire couvert.

Vous retrouverez notamment dans ce rapport, les activités réalisées en lien avec les priorités locales ainsi que les statistiques relatives à la sécurité routière, aux règlements municipaux, aux événements criminels et finalement, celles au traitement des cartes d'appel.

Ce rapport et ses résultats vous permettront d'assurer le suivi de la performance des services de la Sûreté du Québec.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, connected strokes.

Sergent Mathieu Dubé, Responsable de poste
Poste de la MRC de Deux-Montagnes

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

PRIORITÉS LOCALES²

Voici les priorités locales identifiées par le CSP pour l'année 2023-2024 et le bilan des activités réalisées.

Priorité 1 : Accroître nos interventions ciblées envers les usagers vulnérables et les nuisances sur le réseau routier et récréotouristique

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Circulation et sécurité des cyclistes dans les rangs	Activités de prévention et patrouilles en sécurité routière effectuées en lien avec le thème « Partage de la route » (Ex. : surveillances, sensibilisation, remise de dépliants, etc.)	n/d
Problématiques reliés aux motocyclistes *	Activités de prévention et interventions en sécurité routière effectuées en lien avec les nuisances (bruit) (Ex. : opération en sécurité routière, sensibilisation, etc.)	4
Récréotouristique (nautique)	Nombre de patrouilles nautiques effectuées durant la saison.	8
	Avertissements nautiques émis durant la saison.	70

Priorité 2 : Poursuivre les interventions auprès des jeunes et des aînés

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Interventions auprès des aînés	Présences familiales et implications communautaires.	4
Tables / Comités / Autres - aînés	Nombre de rencontres avec la participation de nos membres.	3
Interventions auprès des jeunes	Présences familiales et implications communautaires.	24

Priorité 3 : Poursuivre les efforts en matière de lutte contre les crimes à la propriété

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Patrouilles familiales, afin d'accroître la visibilité policière *	Secteurs commerciaux, scolaires, résidentiels, publics et municipaux.	146
Patrouilles stratégiques *	Patrouilles ciblées dans les secteurs identifiés avec de la criminalité.	39
	Patrouilles ciblées sur le territoire de Kanesatake.	81
Activités de prévention / sensibilisation / communication	Toutes activités de prévention en lien avec les crimes contre la propriété. (Ex. : communiqués, ateliers, conférences, remise de dépliants, etc.)	34

* Données partielles (compilation du 19 juillet 2023 au 6 décembre 2023)

² La Sûreté est actuellement en négociation depuis le 1^{er} avril 2022 avec l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) relativement au renouvellement du contrat de travail de ses membres. Pendant la durée de ces négociations, le personnel d'encadrement des postes de la Sûreté a mis en place une méthode alternative de collecte d'information des activités policières. Conséquemment et bien que les activités continuent d'être réalisées sur le terrain, il sera difficile de comparer les statistiques antérieures des postes avec celles qui sont et seront collectées et analysées pendant l'application des moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ.

DEMANDES PONCTUELLES DES ÉLUS ET DES CITOYENS

Voici les demandes ponctuelles des élus et des citoyens qui ont été adressées à la Sûreté au cours de la dernière année.

DESCRIPTION DES DEMANDES (ACTION* V, T, C)	COMMENTAIRES	NB REQUÊTES
Consommation de cannabis au quai d'Oka (règlement municipal).	T 100 interventions effectuées entre août et novembre 2023. * Au total, 84 personnes interpellées et 23 constats émis.	1

* Données partielles.

*LÉGENDE

(V) En validation : Requêtes reçues et en période d'évaluation afin de confirmer si elles sont fondées ou non et si elles nécessitent des interventions spécifiques.

(T) En traitement : Requêtes validées et fondées pour lesquelles des activités sont effectuées afin de régler la problématique visée (ex. : patrouilles, surveillances, radar, etc.).

(C) Clos : Requêtes qui sont résolues à la suite des activités effectuées ou qui sont non fondées.

PRÉVENTION³

Toujours en réponse aux besoins et aux réalités locales, les postes de la Sûreté tiennent des activités de prévention dans l'ensemble des municipalités qu'ils desservent, c'est-à-dire des mesures proactives et non pénales, qui ont pour but spécifique de réduire la criminalité en agissant sur les facteurs qui la déterminent, sur les circonstances et l'environnement dans lesquels sont commis les délits.

La grande majorité des activités de prévention se tiennent au quotidien, dans le cadre des interventions de l'ensemble des patrouilleurs. Voici les principales activités de prévention réalisées au cours de la dernière année :

Activités de prévention réalisées au cours de l'année

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Conférences - Atelier - Présentation	- 13 présentations sur les gangs et violences armées à l'école secondaire d'Oka. - 3 présentations sur les dangers des inconnus à l'école primaire des Pins. - Présentations sur la sécurité sur Internet et sextage, à l'école primaire de l'Amitié, dans la Municipalité de Saint-Placide, ainsi qu'à l'école secondaire d'Oka. - Conférence sur la violence amoureuse à l'école secondaire d'Oka. - 6 présentations sur le métier Policier dans les écoles primaires du territoire.	27
Prévention et sensibilisation	- Diffusion d'un communiqué de prévention contre la fraude visant les aînés. - Activités de prévention contre la fraude visant les aînés et les jeunes, dans une résidence et à l'école secondaire d'Oka.	3
Sécurité routière	- 10 activités de prévention sur les règles de sécurité avec le transport scolaire dans les écoles primaires et secondaires du territoire. - 2 présentations sur la sécurité routière lors de l'Halloween à l'école primaire des Pins, ainsi que 2 autres dans une garderie / CPE de la Municipalité d'Oka. - 2 ^e édition du projet « radar-vivant » à l'école primaire des Pins.	15

³ La Sûreté est actuellement en négociation depuis le 1^{er} avril 2022 avec l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) relativement au renouvellement du contrat de travail de ses membres. Pendant la durée de ces négociations, le personnel d'encadrement des postes de la Sûreté a mis en place une méthode alternative de collecte d'information des activités policières. Conséquemment et bien que les activités continuent d'être réalisées sur le terrain, il sera difficile de comparer les statistiques antérieures des postes avec celles qui sont et seront collectées et analysées pendant l'application des moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ.

POLICE DE PROXIMITÉ⁴

La Sûreté du Québec s'est formellement engagée dans une approche professionnelle de type communautaire. Cette philosophie de travail comprend les cinq grands principes suivants :

- La présence familière;
- La qualité du service aux citoyens;
- Le partenariat avec la population;
- La consultation de la clientèle;
- La résolution de problèmes.

Cette section présente les principales activités réalisées par l'approche de police de proximité.

Présence familière et parrainage

À la Sûreté du Québec, la présence familière s'exprime par le programme de parrainage des municipalités.

Voici les principales activités de parrainage (qui visent la création de liens privilégiés avec les acteurs clés de la municipalité) ayant pour objectif la capacité d'être proactif dans la résolution de problématiques en matière de sécurité publique. Ces activités sont en lien avec les priorités locales identifiées par le CSP.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Rencontres de parrainage	Multiplés interactions avec les élus, la direction générale, et les acteurs clés des municipalités au courant de l'année.	n/d

Résolution de problèmes

L'approche stratégique en résolution de problèmes (ASRP) permet d'associer des incidents autrement traités un par un, d'en dégager une compréhension globale et de rechercher des solutions durables, le tout en ayant recours aux partenaires et aux ressources des milieux affectés par des problématiques communes.

Voici les incidents traités par l'approche stratégique en résolution de problèmes au cours de la dernière année :

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES
Aucune démarche ASRP durant l'année.

⁴ La Sûreté est actuellement en négociation depuis le 1^{er} avril 2022 avec l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) relativement au renouvellement du contrat de travail de ses membres. Pendant la durée de ces négociations, le personnel d'encadrement des postes de la Sûreté a mis en place une méthode alternative de collecte d'information des activités policières. Conséquemment et bien que les activités continuent d'être réalisées sur le terrain, il sera difficile de comparer les statistiques antérieures des postes avec celles qui sont et seront collectées et analysées pendant l'application des moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Programme de cadets

Le Programme de cadets de la Sûreté existe depuis 2009. Au fil des années, le nombre de cadets, ainsi que le nombre de MRC intéressées à ce programme n'ont cessé d'augmenter. Les coûts liés au programme sont partagés entre la Sûreté et le partenaire municipal impliqué. De plus, depuis 2021, la Sûreté autorise la bonification du Programme de cadets avec l'ajout d'heures bonifiées, et ce, financées entièrement par les partenaires qui en font la demande.

À cet effet, la municipalité d'Oka se prévaut des services de cadets depuis 2019. L'été dernier, 4 cadets sont venus bonifier l'offre de la Sûreté du Québec sur notre territoire.

Le Programme de cadets permet d'accentuer la visibilité de l'organisation sur son territoire, de soutenir le modèle de police de proximité et de bonifier l'offre de service en prévention de la criminalité. Il représente donc un service à valeur ajoutée pour plusieurs types de clientèle, soit les citoyens et les MRC/municipalités (visibilité), les cadets (recrutement et développement), les policiers (soutien) et la Sûreté.

Récemment, la raison d'être du Programme de cadets a été précisée, en fonction de trois objectifs mesurables, soit :

- Élargir le nombre d'activités de prévention, de parrainage ou de rapprochement avec les communautés, en période estivale.
- Offrir une expérience de travail au sein d'un milieu policier pour les étudiants aspirants policiers.
- Maintenir le nombre potentiel de candidats-cadets pour le recrutement de policiers de la Sûreté.

Les responsables de poste et les coordonnateurs désignés, de concert avec les élus, participent à la planification des tâches des cadets en considérant l'ensemble des besoins des partenaires et de la clientèle.

Voici les principales activités qui ont été effectués par les cadets au cours de la dernière année.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Patrouilles à pied et à vélo	Surveillances effectuées principalement aux abords des quais et marinas, ainsi qu'à la plage d'Oka, dans les parcs, terrains de camping et endroits publics.	102
Activités de prévention	- 34 activités de sensibilisation contre les vols dans les véhicules et sur les terrains de camping, ainsi que le vol de vélo (Garage 529) - 14 activités de sécurité routière (distraction, ceinture et capacités affaiblies)	47
Relations communautaires	Participation à des activités sociales, sportives et communautaires : Présence familiale lors d'une activité à vélo, ainsi qu'aux activités de fin d'année scolaire de l'école primaire des Pins.	2
Parrainage	Interactions avec les élus, acteurs clés et partenaires.	8

Activités communautaires réalisées au cours de l'année

Cette section présente les activités communautaires dans lesquelles les membres du poste se sont impliqués au cours de la dernière année.

DESCRIPTIONS	NB ACTIVITÉS
- Festivités de la Saint-Jean Baptiste et Fête de Canada - Opérations de visibilité lors de la rentrée scolaire - Porte ouverte nouveaux étudiants (École secondaire d'Oka) - Découverte du milieu policier (École secondaire d'Oka) - Activité de rapprochement avec les élèves de l'école primaire des Pins et l'école primaire de Kanesatake - Salon des aînés à la place citoyenne (Municipalité d'Oka) - Déjeuner du maire à la place citoyenne (Municipalité d'Oka) - Présence et visibilité lors de l'Halloween - Présence et visibilité lors de la parade de Noël (Municipalité d'Oka) - Participation à l'activité de Cross-country de l'école primaire des Pins et de l'école secondaire d'Oka - Participation à l'activité « <i>Truth and Reconciliation</i> » avec les 2 écoles secondaires d'Oka / Kanesatake - Activité de patin à glace à l'école primaire des Pins	14

STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

Cette section est consacrée aux statistiques de :

- Sécurité des réseaux de transport
- Règlements municipaux
- Cartes d'appel
- Criminalité

Les résultats qui vous sont présentés dans cette section vous permettront d'apprécier tout particulièrement la performance de la Sûreté au cours de la dernière année.

Afin de mettre ces données en perspective et d'en analyser l'évolution, vous pouvez également les comparer avec les données des quatre dernières années.

De plus, afin d'en faciliter l'analyse, ces données vous sont présentées à l'aide de deux types de graphiques.

Chacun des graphiques de type « *histogramme* » indique les résultats pour les cinq dernières années. Une ligne trace la moyenne des quatre dernières années.

Ces graphiques permettent aussi de situer les résultats de la dernière année par rapport à la **zone d'écart moyen**. L'écart moyen est calculé à partir de la moyenne des différences entre les données de chacune des années par rapport à la moyenne des quatre dernières années. Visuellement, il s'agit de la zone comprise entre les lignes « écart + » et « écart - ». Les résultats qui s'éloignent de cette zone méritent une attention particulière du CSP.

Des graphiques circulaires, ou de type « *pointe de tarte* », accompagnent également des histogrammes afin d'illustrer plus précisément la répartition des catégories d'événements plus préoccupants.

Notez que les données de cette section concernent l'ensemble du territoire couvert par les effectifs du poste de la MRC de Deux-Montagnes. Les résultats pour chacune des municipalités vous sont présentés en annexes.

Un écart aux données présentées dans les rapports annuels précédents peut être attribuable à la modification du statut ou à l'évolution d'un dossier après la production du rapport annuel.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

La sécurité des réseaux de transport

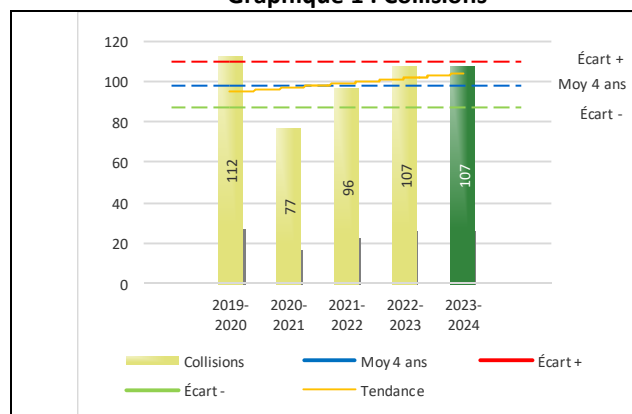
Tableau 1 Nombre de collisions et d'interventions couvertes sur le territoire au cours des dernières années

		2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Collisions						
	Collisions mortelles	2	1	1	3	0
	Collisions avec blessés graves	0	0	0	0	1
	Collisions avec blessés légers	29	20	24	4	1
	Autres collisions avec blessés ¹	0	0	0	0	0
	Collisions matérielles	81	56	71	100	105
	Sous-total :	112	77	96	107	107
Interventions						
	Avertissements nautiques	23	33	78	61	70
	Capacités affaiblies	10	9	19	7	5
	Autres crimes ²	20	7	19	25	20
	Constats provinciaux	2 158	2 804	2 205	1 356	1 175
	Constats municipaux	1 440	839	482	309	470
	AVVR ³	47	83	86	48	59
	Avertissements	445	202	222	109	146
	Sous-total :	4 143	3 977	3 111	1 915	1 945

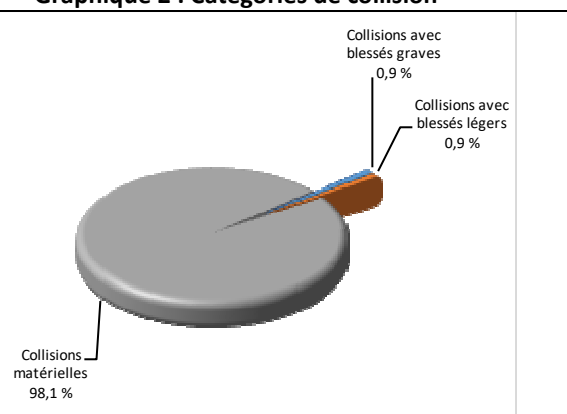
- 1 La catégorie « Autres collisions avec blessés » comprend les cas survenus hors des chemins publics.
- 2 La catégorie « Autres crimes » comprend les cas de conduite dangereuse, de poursuite, de délit de fuite, de conduite de véhicule routier pendant une interdiction (de conduire).
- 3 Avis de vérification d'un véhicule routier.

Évolution du nombre de collisions au cours des dernières années depuis le 1^{er} avril et portrait par catégories de collisions pour l'année courante

Graphique 1 : Collisions



Graphique 2 : Catégories de collision



Collisions

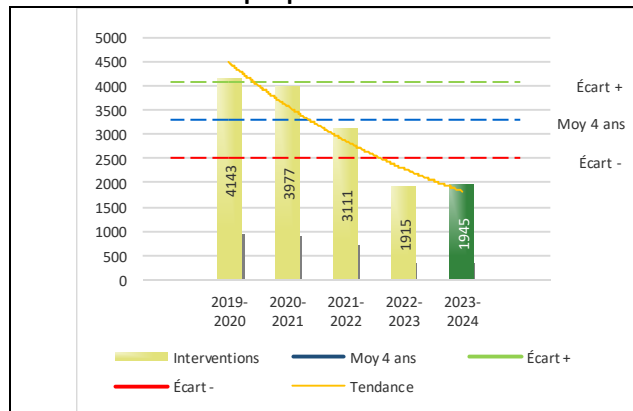
Le graphique 1 permet de constater une tendance à la hausse du bilan routier au cours des cinq dernières années. Le total des collisions de l'année courante, qui est de 107, se situe néanmoins dans la zone d'écart moyen.

Le bilan des collisions de l'année courante est relativement stable par rapport aux années antérieures, en excluant l'année 2020-2021. En effet, ces résultats sont atypiques en raison du contexte de pandémie, et sont possiblement attribuable à la diminution de l'achalandage sur le réseau routier.

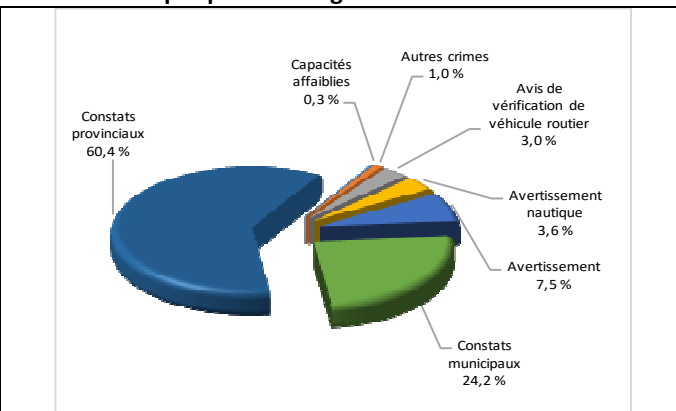
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Évolution du nombre d'interventions au cours des dernières années et portrait par catégories d'intervention pour l'année courante

Graphique 3 : Interventions



Graphique 4 : Catégories d'intervention

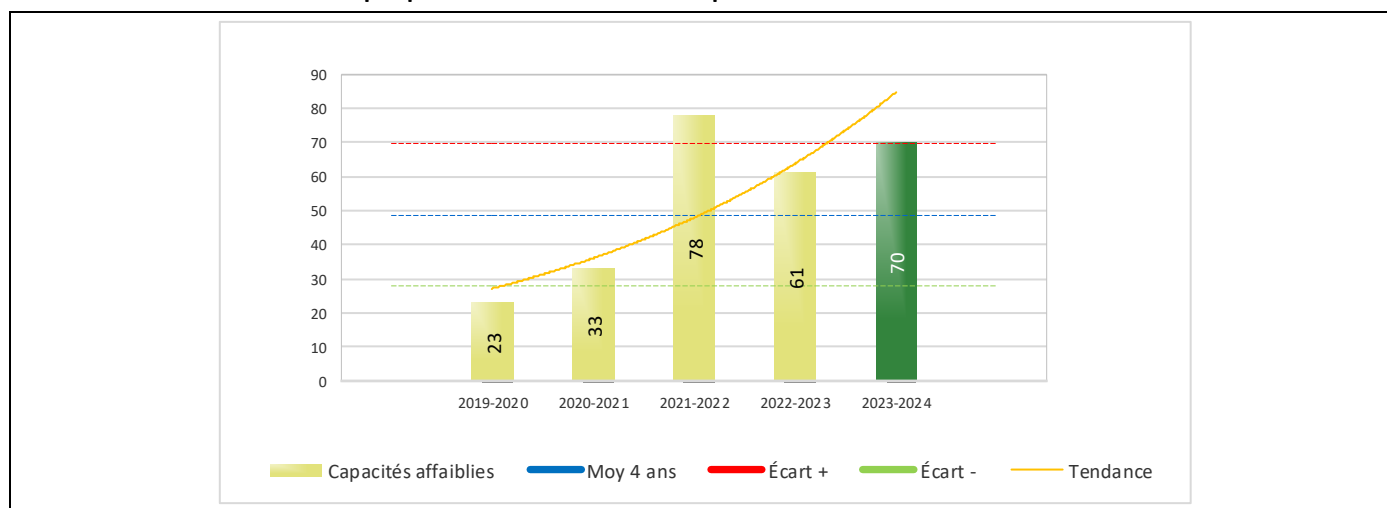


Interventions

Le graphique 3 présente une diminution du nombre d'interventions réalisées au cours de l'année courante par rapport aux années précédentes. Les résultats de l'année courante se situent en dessous de l'écart inférieur, ce qui signifie que les résultats accusent un recul statistiquement significatif par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

La variation la plus importante se situe au niveau des constats totaux (municipaux et provinciaux) qui affichent une diminution considérable. Les résultats de l'année en cours sont néanmoins similaires par rapport à l'année précédente.

Graphique 5 : Avertissement nautique au cours des dernières années



Le graphique 5 présente l'évolution du nombre d'avertissements nautiques. Les résultats se situent au-dessus de la moyenne des quatre dernières années.

Cette tendance à la hausse est expliquée par l'emphase qui a été mise sur la priorité locale #1 (*Accroître nos interventions ciblées envers les usagers vulnérables et les nuisances sur le réseau routier et récréotouristique*), en raison des nombreuses problématiques observées durant la période estivale.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Règlements municipaux

Tableau 2 Nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux sur le territoire au cours des dernières années

Domaine	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
1) Alarmes ¹	0	0	0	0	0
2) Vente	0	0	0	0	0
3) Circulation ²	55	103	79	28	19
4) Paix, bon ordre et sécurité publique	15	19	16	7	22
5) Nuisance	1	10	1	0	1
Total :	71	132	96	35	42

1 Les « Alarmes » du Tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la réglementation existante suite à des déplacements non fondés; tandis que les « Alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par un central au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

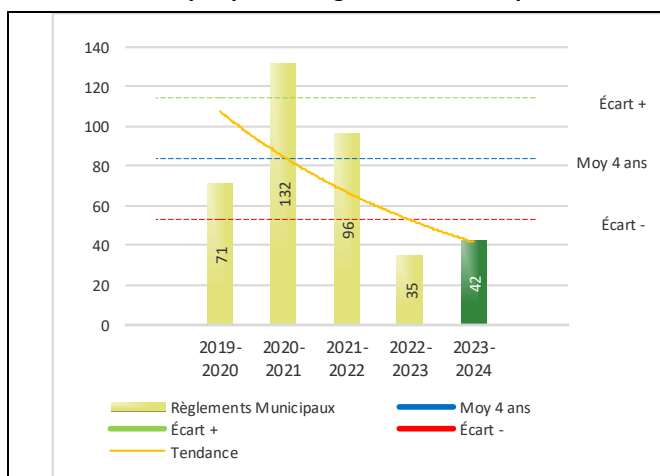
2 Types d'infraction de la circulation : endroits interdits, virages en « U », avertissement sonore, crissement des pneus, courses, et autres infractions impliquant des piétons, des animaux, des véhicules lourds, des véhicules d'urgence, etc.

Le nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux a connu une diminution au cours de la dernière année. Les policiers ont émis un total de 42 constats*.

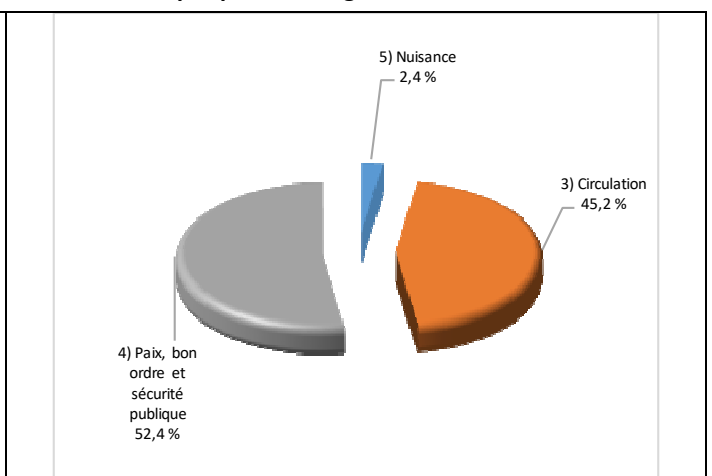
* À noter que les constats émis pour le règlement 499, article 028 ont été retiré du total pour « Paix, bon ordre et santé publique », afin d'isoler ces interventions et ne pas biaiser la moyenne. En effet, en raison des mesures sanitaires de la santé publique, 455 constats ont été émis à la mine d'Oka en 2020-2021 et 61 en 2021-2022, par rapport à une moyenne de 22 pour les 3 années précédentes. Cette variation est donc contextuelle et atypique par rapport aux années antérieures.

Évolution du nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux au cours des dernières années et portrait par catégories d'intervention pour l'année courante

Graphique 6 : Règlements municipaux



Graphique 7 : Catégories d'intervention



Le graphique 6 démontre que le nombre de constats municipaux émis cette année est inférieur au nombre moyen de constats émis depuis les quatre dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent en dessous de l'écart inférieur et accusent un recul statistiquement significatif par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Cartes d'appel

Depuis le 1^{er} décembre 2021, une nouvelle priorité a été ajoutée, soit la priorité 0. Il est donc possible qu'une baisse du total des cartes d'appel de priorité 1 soit observée.

Les définitions des priorités sont les suivantes :

- **Priorité 0**
Événement *critique à très haut risque* pour la sécurité des personnes et nécessitant une *intervention policière immédiate*.
- **Priorité 1**
Événement *à risque* ou nécessitant une *intervention policière rapide*.
- **Priorité 2**
Événement *sans risque* pour la sécurité des personnes et pour lequel *l'intervention policière est différée, avec déplacement* policier, sur rendez-vous ou après avoir répondu aux événements P0 ou P1 en cours.
- **Priorité 3**
Événement *sans risque* pour la sécurité des personnes et pour lequel *l'intervention policière est différée, sans déplacement* policier, sur rendez-vous téléphonique avec un membre du Centre de réponse aux citoyens (CRC) ou avec un patrouilleur; ou bien par déplacement du citoyen au poste de la Sûreté.

Ce rapport d'activités étant lié aux ententes de service pour la desserte en MRC, les cartes d'appel issues de communautés autochtones ne sont plus compilées depuis le 1^{er} février 2023. Celles-ci font l'objet d'une reddition de compte distincte. Les données antérieures sur les cartes d'appel ont été rétroactivement corrigées pour faciliter la comparaison avec les présentes données.

Tableau 3 Nombre de cartes d'appel sur le territoire au cours des dernières années

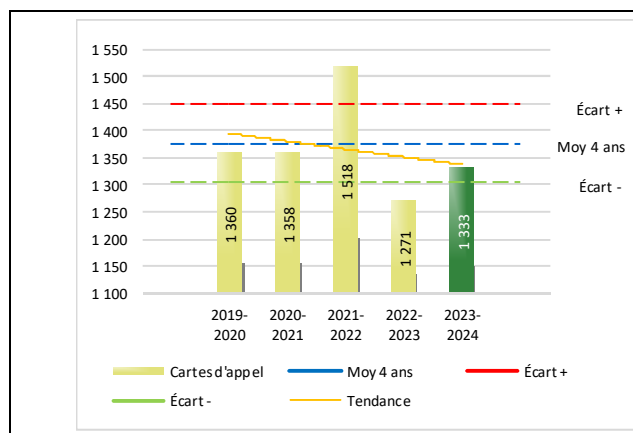
	2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024	
Priorité 0	0		0		15		43		61	
Priorité 1	679		590		641		453		456	
Priorité 2	553		653		719		628		678	
Priorité 3	128		115		143		147		138	
Total :	1 360		1 358		1 518		1 271		1 333	
Alarmes¹	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
	249	18%	142	10%	190	13%	136	11%	123	9%

¹ Les « Alarmes » du Tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la réglementation existante suite à des déplacements non fondés; tandis que les « Alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par un central au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

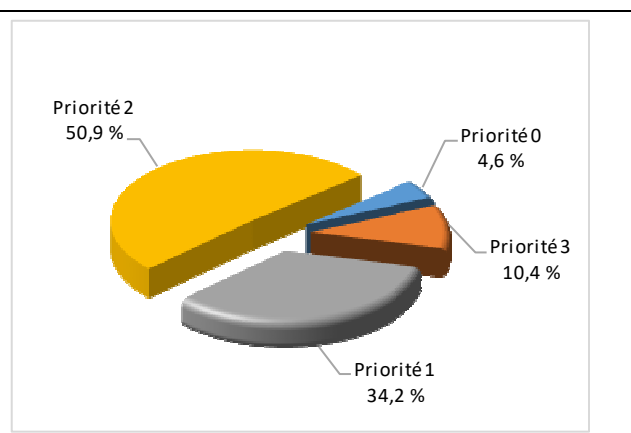
Le tableau 3 des cartes d'appel trace le portrait des données de l'année courante par catégories. Par rapport à l'année précédente, le nombre total de cartes d'appel a augmenté de 62.

Évolution du nombre de cartes d'appel au cours des dernières années et portrait par types de priorité de cartes d'appel pour l'année courante

Graphique 8 : Nombre de cartes d'appel



Graphique 9 : Types de priorité de cartes d'appel



Le graphique 8 illustre la fluctuation du nombre total de cartes d'appel au cours des cinq dernières années. Nous constatons que le nombre de cartes d'appel enregistré pour cette année se situe en dessous de la moyenne. Cependant, cet écart demeure dans la zone d'écart moyen.

Le graphique 9 indique que les cartes d'appel de priorité 2 sont les plus nombreuses à être enregistrées pour cette année.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

La criminalité

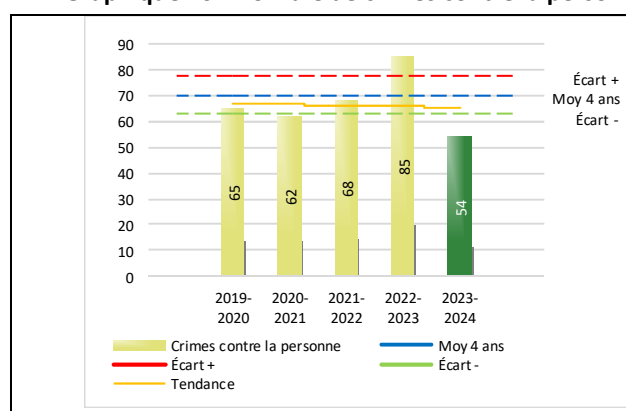
Tableau 4 Nombre de crimes contre la personne sur le territoire au cours des dernières années

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
1000- Crimes contre la personne¹					
Infractions entraînant la mort	2	0	1	0	0
Agressions sexuelles	6	6	10	11	8
Voies de fait	36	31	37	34	26
Vols qualifiés	2	0	0	1	0
Autres crimes contre la personne ²	19	25	20	39	20
Crimes contre la personne :	65	62	68	85	54

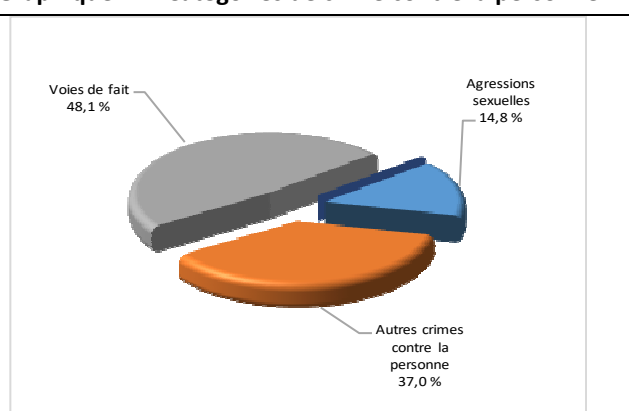
- 1 La section « Crimes contre la personne » présente le nombre de victimes d'actes criminels. Les sections suivantes présentent le nombre de dossiers opérationnels.
- 2 À titre informatif, les « Autres crimes contre la personne » incluent les cas d'enlèvement, de séquestration, d'extorsion, de profération de menaces, d'intimidation, etc.

Évolution du nombre de crimes contre la personne au cours des dernières années et portrait par catégories de crime contre la personne pour l'année courante

Graphique 10 : Nombre de crimes contre la personne



Graphique 11 : Catégories de crime contre la personne



Le graphique 10 présente le nombre de crimes contre la personne au cours des cinq dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent en dessous de l'écart inférieur et présentent une amélioration statistiquement significative par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Le graphique 11 spécifie le nombre d'événements pour chacune des catégories des crimes contre la personne. Les voies de fait sont le type de crimes le plus fréquent pour cette année.

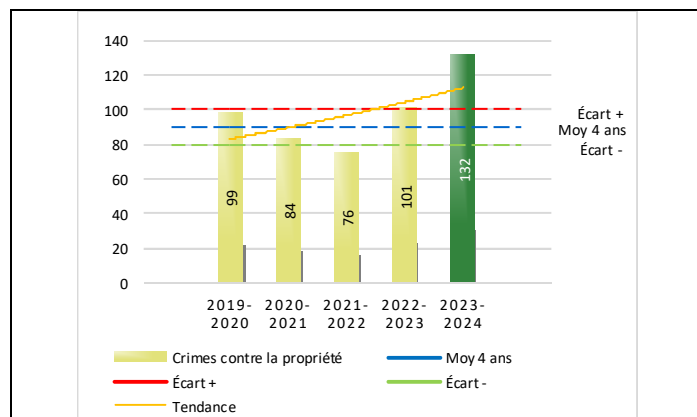
Tableau 5 Nombre de crimes contre la propriété sur le territoire au cours des dernières années

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
2000- Crimes contre la propriété					
Incendies criminels	3	1	4	4	1
Introductions par effraction	20	8	2	12	12
Vols simples	34	18	18	26	42
Vols de véhicule	12	9	9	9	30
Recels	3	1	3	1	1
Fraudes	8	12	17	30	16
Méfais	19	35	23	19	30
Crimes contre la propriété :	99	84	76	101	132

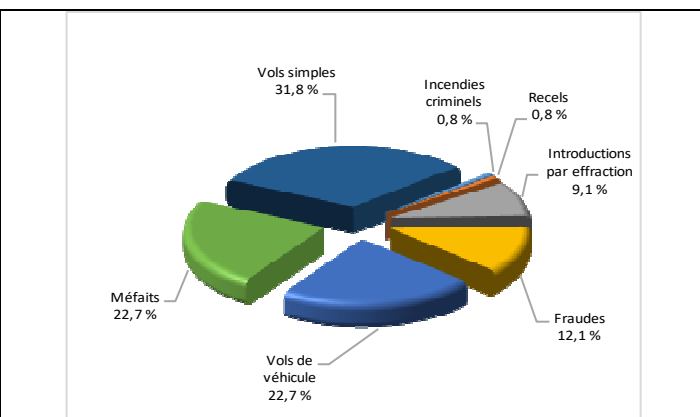
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Évolution du nombre de crimes contre la propriété au cours des dernières années et portrait par catégories de crime contre la propriété pour l'année courante

Graphique 12 : Nombre de crimes contre la propriété



Graphique 13 : Catégories de crime contre la propriété



Le graphique 12 présente les crimes contre la propriété des cinq dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent au-dessus de l'écart supérieur et accusent un recul statistiquement significatif par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Le graphique 13 indique le nombre d'événements pour chacune des catégories de crimes contre la propriété. Les vols simples sont le type de crimes le plus fréquent au cours de l'année.

Tableau 6 Autres criminalités et interventions sur le territoire au cours des dernières années

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Autres criminalités					
3000- Autres infractions au Code criminel ¹	19	23	20	22	26
4000 5000 - Loi régl. drogues et stupéfiants	5	8	13	8	5
6000- Infractions aux autres lois fédérales	0	1	2	0	0
7000- Infractions aux lois provinciales	43	31	17	36	15
Autres criminalités :	67	63	52	66	46
Activités policières					
A- Assistances	23	49	136	31	32
B- Permis	3	1	7	6	7
E- Enquêtes	49	42	66	44	50
F- Événements relatifs à la RACJ ²	2	7	6	7	5
P- Objets perdus ou trouvés	6	3	9	10	3
R- Interventions policières ³	82	70	138	121	144
V- Véhicules retrouvés ou remisés	16	10	30	24	22
X- Interpellation, observation et autre	42	37	78	9	16
Activités :	223	219	470	252	279
Total criminalité et activités :	454	428	666	504	511

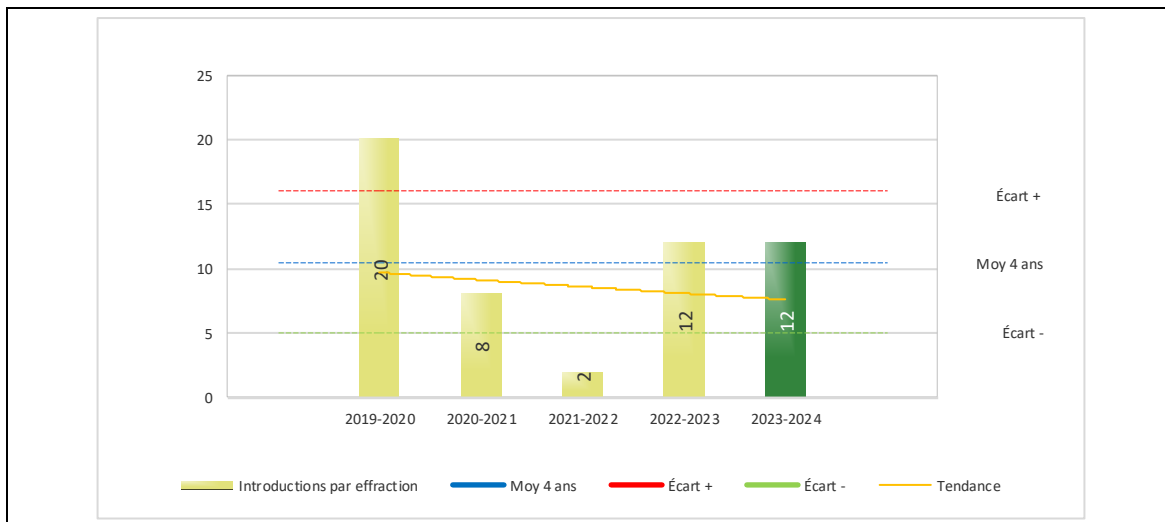
1 La catégorie « Autres infractions au Code criminel » comprend différentes infractions telles : utilisation de monnaie contrefaite, avoir troublé la paix, évasion d'une garde légale, action indécente, production et distribution de pornographie juvénile, voyeurisme, leurre au moyen d'un ordinateur, appel téléphonique indécent, menace, incitation publique à la haine, etc.

2 La Régie des alcools, des courses et des jeux.

3 La catégorie « Interventions policières » comprend notamment les cas suivants : plainte de bruit, chicane de famille, service d'ordre, escorte de véhicule, affaire civile, transfert de détenu et de personne en crise, assistance au public, prise d'empreintes digitales, personne en détresse, etc.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

GRAPHIQUE 14 : INTRODUCTIONS PAR EFFRACTION AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES



Le graphique 14 démontre que le nombre d'introductions par effraction de cette année est similaire à l'année précédente, et demeure dans la zone d'écart moyen.

Ce type de crime présente néanmoins une augmentation par rapport à 2020-2021 et 2021-2022. Cette variation peut s'expliquer par le contexte atypique de cette période marquée par la pandémie. En effet, les mesures de confinement et la hausse du télétravail ont fait en sorte que les citoyens sont demeurés davantage à la maison.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE / JEUNESSE⁵

Cette section présente les différentes interventions réalisées en milieu scolaire. Elles doivent donc être distinctes des informations insérées dans la section « Prévention » au début du rapport annuel.

Le nombre d'élèves rencontrés dans le tableau suivant est en lien avec les dossiers d'enquête ou de tous types de rencontres.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE / JEUNESSE	Année courante
Nombre d'enquêtes relatives au PIMS	28
Nombre d'élèves rencontrés	42
Nombre d'établissements scolaires où une enquête a eu lieu	3
Nombre d'établissements scolaires sur le territoire	3

⁵ La Sûreté est actuellement en négociation depuis le 1^{er} avril 2022 avec l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec (APPQ) relativement au renouvellement du contrat de travail de ses membres. Pendant la durée de ces négociations, le personnel d'encadrement des postes de la Sûreté a mis en place une méthode alternative de collecte d'information des activités policières. Conséquemment et bien que les activités continuent d'être réalisées sur le terrain, il sera difficile de comparer les statistiques antérieures des postes avec celles qui sont et seront collectées et analysées pendant l'application des moyens de sensibilisation par les membres de l'APPQ.

INTERVENTIONS PAR DES UNITÉS DE SOUTIEN

Cette section présente les interventions réalisées sur le territoire de la MRC par des unités de soutien régionales ou de mesures d'urgence au cours de l'année. Voici les détails de ces interventions.

- Environ 82h de patrouille équestre sur le territoire, pour de la surveillance et de la visibilité dans les différents secteurs, en plus de quelques opérations en sécurité routière.
- En septembre, une opération en sécurité routière a été réalisée sur la route 344 dans la Municipalité d'Oka, avec la collaboration de l'équipe de soutien opérationnel et les policiers motards. Au total, près de 80 véhicules et motos ont été vérifiés, avec 26 constats pour système d'échappement non conformes, 17 pour vitesse excessive et 16 de plus pour infractions diverses.

Interventions récréotouristiques, avec ou sans l'équipe multidisciplinaire de Saint-Donat :

- Environ 48h de patrouilles nautiques effectuées sur le territoire, réparties sur le Lac des Deux-Montagnes et la rivière des Outaouais. Au total, environ 20 interceptions, 4 expulsions et 7 constats émis.

ACTIVITÉS DIGNES D'INTÉRÊT ET ÉVÉNEMENTS MAJEURS

Voici les activités dignes d'intérêt et les événements majeurs ayant eu lieu au cours de l'année et qui n'ont pas été mentionnés dans les sections précédentes.

- En octobre et novembre 2023, opération conjointe sur la route 344, aux abords de Kanesatake. Partenariat avec les contrôleurs routier du Québec (CRQ), et des inspecteurs du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour les assister durant le prélèvement d'échantillons de sols. Ces derniers devaient vérifier la conformité à la réglementation et fournir une analyse.

La Sûreté effectue une révision de courtoisie pour ce rapport.